

Action de dynamisation de la gestion forestière des forêts privées sur le territoire

Plan de Développement de Massif (PDM)

La forêt gersoise est privée à 95 % et appartient à plus de 40 000 propriétaires. Son morcellement constitue un réel frein pour son développement.

Avec un taux de boisement de 17 % (14 % sur le Gers), la communauté de communes de Val de Gers est un des secteurs les plus boisés du département. Les 6 800 hectares de forêt privée représentent tout de même près de 1000 000 de mètres cubes de bois sur pied avec un accroissement annuel moyen de l'ordre de 37 000 m³.

Afin de valoriser cette véritable richesse renouvelable mais aussi pérennisable, les professionnels de la forêt privée du Gers, en concertation avec les élus de la communauté de communes du Val de Gers, ont décidi-

dé de lancer une action d'envergure, intitulée **Plan de Développement de Massif du Val de Gers**.

Cette opération bénéficie du soutien financier de l'Europe, du Conseil Régional et du Conseil Général du Gers.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) associé à la coopérative Alliance Forêt Bois (anciennement COFOGAR ou COSYGA) et la Chambre d'Agriculture du Gers, va mener cette action sur deux années (2013-2015).

L'objectif est d'impliquer le plus grand nombre de propriétaires dans la gestion de leurs parcelles boisées quelques soit leurs superficies, et de contribuer ainsi à une meilleure politique d'aménagement durable du territoire.

Le volet économique reste le meilleur levier pour que les forêts du département puissent assurer pleinement les fonctions environnementales, à condition bien sûr que cela soit réalisé dans le cadre d'une saine gestion durable des forêts.

Cette démarche vise donc à accompagner les propriétaires volontaires afin de réaliser des actions concrètes de mise en valeur des bois et forêts.

Cette action de développement ciblée constitue une réelle opportunité pour les propriétaires privés du massif, car ils pourront bénéficier gratuitement et prioritairement des conseils et de l'encadrement technique du CRPF et de la coopérative Alliance-Forêts Bois.

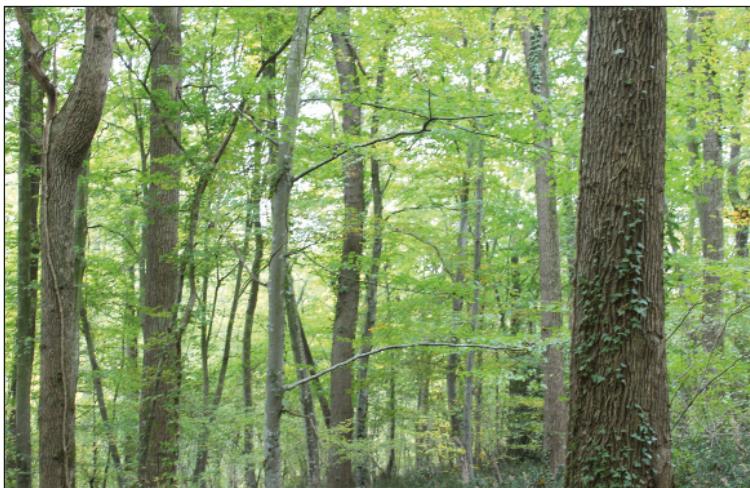
La phase d'inventaire de la ressource forestière est achevée, aussi, nous invitons l'ensemble des propriétaires forestiers à une réunion d'information afin de présenter les résultats de cette étude, d'échanger sur les difficultés locales et de proposer un programme d'actions. Les propriétaires intéressés pourront bénéficier de visites diagnostics gratuites de leurs bois.

Réunions d'information :

- Mercredi 13 novembre à Seissan : 18 h 00 - salle des Fêtes.
- Vendredi 15 novembre à Masseube : 14 h 00 - salle du Conseil à la Mairie.

- Mardi 19 novembre à Barran : 14 h 00 - salle des Fêtes.

Ces réunions sont ouvertes à tous les propriétaires forestiers.



Peuplement à base de chênes, en forêt privée sur le territoire du Val de Gers

Renseignements complémentaires :

- CRPF Midi-Pyrénées, Antenne du Gers - tél. 05.62.61.79.16 ou 06.76.98.51.69 - mail : florent.nonon@cnpf.fr
- Coopérative Alliance Forêts Bois (Cofogar) - tél : 06.30.48.26.23 ou 06.85.33.01.46 - Email :cyrill.dulout@alliancefb.fr - didier.costes@alliancefb.fr
- Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques, Didier Costes, tél. 05.62.61.77.13.

